



masculine alors que la majorité des enseignants et enseignantes sont scandalisés et condamnent ces actes ;

- L'argument avancé par le communiqué affirmant que le harcèlement sexuel est un phénomène très répandu dans tous les milieux et institutions reconnaît à la fois la réalité de ces pratiques dans l'université tout en les excusant sous prétexte qu'elles existent partout !

N'ayant jamais dénoncé ou entrepris aucune mesure contre des crimes qui violent les droits, l'intégrité physique et mentale des victimes, ce syndicat aurait dû saisir l'occasion qui se présente pour exprimer sa solidarité avec les victimes et demander des enquêtes rigoureuses sur ce dossier au lieu de se réfugier dans la théorie du complot. En effet, selon les responsables du Snesup, la couverture médiatique des affaires des faveurs sexuelles contre les notes, relèverait d'une tentative désespérée de faire échec aux accords conclus entre le bureau national de ce syndicat et le ministère de tutelle. Autrement dit, toute cette affaire ne serait, en fin de compte, qu'un complot ourdi contre le syndicat !!! La victime serait le syndicat et non pas les étudiantes concernées par le harcèlement et les agressions sexuelles.

L'ADFM considère que, venant de responsables d'un syndicat de l'enseignement supérieur, ce communiqué, qui mobilise des arguments moralement et éthiquement condamnables, tout en versant dans l'incohérence et les contradictions dénonçant à la fois ces pratiques et les niant et/ou les banalisant, est malheureusement le reflet de la crise que traverse à la fois l'université et un certain syndicalisme dans notre pays.

Association Démocratique des Femmes du Maroc

5 janvier 2021